

AUDIT ÉNERGÉTIQUE DE MAISON INDIVIDUELLE ÉLIGIBLE À MAPRIMERENOV'

MODALITÉS DE RÉALISATION DE L'AUDIT

Effectuer une visite de site (environ 3h00 sur place) pour récolter les données utiles au diagnostic architectural et thermique ainsi qu'à la simulation énergétique du bâtiment en vue de l'édition du rapport d'audit.

Réaliser le diagnostic et la simulation énergétique en considérant le bâtiment tel qu'il est utilisé, c'est-à-dire en prenant en compte les habitudes de comportement des occupants

Remettre un rapport d'audit sous un mois après la visite de site.

L'architecte prendra soin d'exposer, en amont, le cadre de sa mission, la limite de son intervention et de ses responsabilités.

DOCUMENTS À FOURNIR PAR LE PROPRIÉTAIRE POUR LA RÉALISATION DE L'AUDIT :

- Les factures énergétiques.
- Les factures des travaux le cas échéant déjà réalisés.
- Les devis des travaux éventuellement envisagés.
- Le diagnostic de performance énergétique s'il en dispose.

Une mission d'audit énergétique ne constitue pas une mission de maîtrise d'œuvre. La mission d'audit énergétique est encadrée par l'Arrêté du 30 décembre 2017 pris pour l'application de l'article 200 quater du code général des impôts relatif au crédit d'impôt sur le revenu pour la transition énergétique.

RAPPORT DE SYNTHÈSE DE L'AUDIT ÉNERGÉTIQUE

1. Synthèse des constats et des propositions pour le scénario 1 et le scénario 2.
2. Estimation de la consommation annuelle d'énergie de la maison liée au chauffage, au refroidissement, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et à la ventilation.
3. Diagnostic des qualités architecturales et thermiques existantes (Identification des défauts nécessitant des travaux d'amélioration de la performance énergétique).
4. Modélisation de la maison au moyen d'un logiciel de simulation énergétique. Les données d'entrée du modèle sont ajustées aux conditions réellement observées.
5. Etat des lieux des différents postes de consommation d'énergie et des principaux défauts identifiés :
 - a. situation et état du bâti
 - b. mode de chauffage et production de chaleur
 - c. gestion du chauffage et régulation
 - d. ventilation et étanchéité à l'air
 - e. coûts annuels d'exploitation incluant le résultat du calcul énergétique
6. Propositions de travaux scénario 1:

Une proposition de travaux aboutissant à un gain de 30 % sur les consommations en énergie primaire et inférieure à 330 WhEP/m².an

 - a. coûts prévisionnels / économies d'énergie attendues / temps de retour sur investissement
7. Propositions de travaux scénario 2:
8. Une proposition de travaux atteignant le niveau BBC rénovation en 4 étapes.
 - a. coûts prévisionnels / économies d'énergie attendues / temps de retour sur investissement
9. Propositions visant à améliorer la performance et la gestion des équipements (atteindre la sobriété énergétique):
 - a. équilibrage de l'installation / désembouage des réseaux de distribution / purge des émetteurs de chaleur
10. Recommandations visant à inciter les occupants à développer des comportements sobres en énergie.
11. Renvoi vers les dispositifs locaux et nationaux d'accompagnement de la rénovation énergétique.